

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.

HORS DU DÉP. : — » 6 » 14 » 20

es abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	4 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 10 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »		4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 5 Février.

Primes Splendides

Nous offrons à nos lecteurs une magnifique collection de gravures reproduisant les succès du Salon. Par suite d'un traité avec l'Editeur, nous pouvons livrer ces gravures (de 72 centimètres sur 55 cent.) à 1 fr. 25.

Nous engageons vivement tous les amis des arts à venir apprécier ces chefs-d'œuvre dans nos bureaux.

TITRES DES SUJETS :

Le Printemps. — L'Eté. — L'automne. — L'hiver. — La lettre de l'Absent. — La Pipe à Grand Papa. — Le Goutier. — Chacun son tour. — L'Indiscrète. — Chacun pour soi. — Une réunion d'Amis. — Après le combat. — La Garde du Drapeau. — La veille de Noël. — Les Surprises du jour de l'An. — Une mauvaise recette. — Un directeur et sa Troupe. — La Jeune Mère. — Sur la Plage. — Le sommeil de la Grand-Mère. — Le déjeuner de la Pie. — Un froid de Loup.

Nos abonnés de la campagne recevront les gravures dont il nous indiqueront les titres, en ajoutant 1 fr. 25 pour frais d'emballage et de transport.

Les abonnés qui nous ont demandé les primes ci-dessus, peuvent les faire retirer dans nos Bureaux, dès aujourd'hui.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 2 février 1884.

L'ordre du jour appelle la suite de

L'INTERPELLATION SUR LA CRISE OUVRIÈRE.

M. Hugot considère qu'on a exagéré l'intensité de la crise. Le travail ne manque pas en France;

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(4)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

Pour le moment, il rejoignait son poste et avait quitté à Nancy la diligence de Paris à Strasbourg, afin de se rendre à Epinal par la patache.

Vous y recevrez les instructions de vos supérieurs, lui avait dit Savary en lui remettant son brevet, et vous vous y entendrez avec les magistrats au sujet de certaines disparitions mystérieuses dont on n'a pas encore découvert les auteurs. Le premier Consul se montre fort irrité de cet état de choses. Soyez vigilant, adroit, perspicace, énergique. Parvenez à faire la lumière dans cette étrange bouteille à l'encre. Vos épaulettes de capitaine sont au bout du succès.

Le néo-lieutenant conclut : — Une fois installé dans ma nouvelle position, je fais venir ma sœur près de moi. Elle sera l'allégresse et la maîtresse de mon ménage de garçon. Ensuite j'espère bien trouver un honnête garçon qui l'épousera. D'abord, j'adore les enfants; je ne serai content que quand j'aurai une

on peut s'en convaincre si on remarque qu'il n'y a point d'émigration, que l'agriculture manque de bras et que beaucoup d'ouvriers étrangers viennent en France attirés par l'appât d'un salaire supérieur.

Le remède est-il dans l'Etat-providence, dans l'Etat-socialiste? Non. Ces moyens empiriques aggraveraient le mal au lieu de l'atténuer. (Très bien.) La mutualité, la participation aux bénéfices, les associations de prévoyance, les caisses d'épargne, les caisses de retraite, etc., produiront d'excellents résultats, mais des résultats lointains. La translation des usines hors de Paris et la dissémination des ouvriers en province seront un remède très efficace. L'agriculture a besoin d'une main-d'œuvre à des prix raisonnables; ce sera une première atténuation des souffrances courageusement supportées, en attendant les dégrèvements et les soulagements promis. La Chambre et le gouvernement ont le devoir de ne pas augmenter la dépopulation rurale et de ne pas renvoyer à Paris par des moyens factices les travailleurs qui pourraient retourner dans leur province. Ce serait là du socialisme d'Etat et une sorte de spoliation légale de tous au profit de quelques-uns. (Applaudissements.)

M. Germain se propose de s'expliquer sur les monopoles concédés par l'Etat et ce que M. Clémenceau a appelé l'oligarchie financière. L'inégalité est une conséquence inévitable de la civilisation. Elle est indépendante de la forme des gouvernements. Le premier monopole que l'on ait critiqué est celui de la banque de France. Ce monopole a eu pour résultat général l'abaissement du taux de l'escompte. En 1870 il a sauvé le commerce français de la dure nécessité de déposer son bilan. (Très bien.) Il a permis enfin de continuer la lutte contre l'ennemi en avançant 1 milliard 500 millions au gouvernement.

La Banque de France est une grande force sociale, et il serait dangereux d'y porter atteinte. Le monopole du Crédit foncier a donné du crédit à la propriété foncière, à toutes les petites communes de France.

L'orateur s'attache ensuite à démontrer qu'on ne peut songer à réduire le budget. La seule chose pratique, dit l'orateur, c'est de ne pas augmenter trop le budget. Quant à le diminuer, c'est une illusion.

nichée de nièces et de neveux pour me tirer la moustache et me grimper aux jambes...

Il ajouta après une pause :

— Entre nous, il paraît que ma Denise a le droit de faire un peu la difficile. Educquée comme une demoiselle par la feue dame du château, elle a déjà, à ce qu'on assure rabroué plus d'un prétendant... Mais quoi ! moi aussi, j'aurais pu continuer à poursuivre une quaine à la loterie du canon...

Puis philosophiquement :

— Bah ! tout le monde n'a pas la chance — et le mérite — de Murat, de Junot, de Lefèvre et d'Angereau. D'ailleurs, je ne suis ni ambitieux, ni orgueilleux, ni envieux, et je me répète, dans mon bon sens, que déjouer les complots des fripons, traquer les voleurs et les assassins, écraser le criminel sur son crime, c'est toujours défendre la patrie et contribuer, sinon à sa gloire, du moins à sa sécurité et à son bonheur.

Après cette péroraison, le narrateur se versa un verre de Thiauourt, clair et léger, de couleur pelure d'oignon, qui ne souffre pas le transport et dont la chaleur et le bouquet veulent être humés sur place.

Son vis-à-vis l'écoutait dans un silence qui recouvrait une anxiété secrète.

— Mon cher compatriote, reprit-il avec hésitation, vous n'avez oublié qu'un point dans tout ceci...

— Lequel ?

— C'est de m'apprendre votre nom, si toutefois il n'y a pas, de ma part, indiscrétion à vous le demander...

L'autre éclata de rire :

Au point de vue de la crise ouvrière, la première chose à éviter est l'intervention de l'Etat dans la construction de logements ouvriers. Si l'Etat avait la puissance de loger l'ouvrier à bon marché, il ferait mieux de commencer à lui procurer du pain au-dessous du cours. Il faut se garder d'intervenir en pareille matière par des subventions ou des travaux qui se perdraient comme une goutte d'eau dans la mer.

L'orateur constate qu'il y a à Paris des nécessités qui s'imposent. Il faut lui fournir l'eau et le moyen d'exécuter les travaux de voirie les plus importants. Mais pourquoi le conseil municipal n'a-t-il pas entrepris ces travaux ?

L'heure est venue pour la ville de Paris d'exécuter les travaux indispensables. Quant à l'Etat, il doit réserver sa signature pour des circonstances exceptionnelles. En le faisant il rendra service à l'industrie elle-même, parce que les capitaux reprendront leurs cours naturels. (Applaudissements. — La clôture.)

M. Freppel. — Je ne pouvais garder le silence dans une question intéressant les travailleurs. Beaucoup de solutions ont été émises. Il y en a de très bonnes.

L'orateur n'est pas partisan de la mutualité. La participation aux bénéfices est excellente, mais il faut au patron pour la mettre en pratique le sentiment de la justice. Or, c'est la chose sur laquelle on ne peut légiférer. L'instruction n'est pas la solution de la question.

L'orateur croit donc que la question sociale ne peut pas être résolue sans la religion. (Bruit à gauche. — Très bien ! à droite.) C'est la religion qui conseille la modération au riche, la résignation au pauvre. Les questions économiques sont insolubles tant que la religion n'y met pas la main.

Mais, au lieu d'appeler ce puissant auxiliaire, on le bannit, on lui tourne le dos. La République fait fausse route. Avec la religion, on peut résoudre la question ouvrière, sans la religion, on ne peut rien. (Applaudissements à droite.)

La clôture n'est pas prononcée.

M. Clovis Hugues reconnaît les services rendus à l'instruction populaire par M. Jules Ferry. Mais ce n'est pas l'école qui fournit à l'ouvrier les moyens de gagner son pain.

La crise ouvrière existe à Paris et en province

— Mon nom ?... Tiens, c'est vrai, suis-je bête ?... je ne vous ai pas dit mon nom.

Il souleva son bonnet de police :

— Mon digne père, — que Dieu ait son âme ! — s'appelait Marc-Michel Hattier. En son vivant, il portait la casaque verte, le baudrier et la plaque de garde-chasse au domaine des Armoises, dans le district de Mirecourt, un peu au-dessus de Vitel. Moi, je m'appelle Philippe Hattier, pour vous obliger, citoyen, si jamais j'en étais capable.

L'émigré passa la main sur son front, où perlait une légère sueur. Ensuite, avec l'air, le ton, le geste d'un homme qui prend une résolution suprême :

— Confiance pour confiance, fit-il brièvement, j'avais deviné votre nom. Voici le mien, en échange : je suis Charles-Louis-Gaston, fils et héritier du défunt marquis des Armoises...

Vous auriez juré qu'en prononçant cette phrase le marquis Charles-Louis-Gaston des Armoises allait au-devant d'un danger... Vous auriez juré qu'il s'attendait à déterminer, chez celui à qui il s'adressait, l'explosion d'un courroux soudain et terrible... Il n'en fut rien... La physionomie de son interlocuteur ne dénonça guère qu'une stupefaction intense, mais dépourvue de toute apparence d'hostilité...

— Comment ! s'exclama Philippe Hattier, vous seriez le fils du ci-devant marquis ! l'héritier de ce brave seigneur ! ce petit Charles-Louis-Gaston qu'on faisait élever à Paris tandis que je grandissais à l'ombre du château !...

L'émigré appuya :

— Et qui n'ai habité ce château que pendant

depuis le jour où les traités de commerce ont élargi l'importation en restreignant l'exportation. Elle s'est développée par le défaut de confiance résultant de ce que le ministère demande sans cesse des crédits pour le Tonkin.

Répondant aux critiques dirigées contre les réunions publiques, l'orateur dit que les idées socialistes des hommes qu'on traite d'utopistes sont peut-être les avant-coureurs de l'humanité. Ils ont eu ce frisson créateur qui annonce les grandes périodes. (Bruit.)

Les orateurs de réunions publiques connaissent souvent beaucoup mieux les questions sociales que les ministres qui les dédaignent.

Dans les réunions on ne rêve pas de fusils et de barricades, on ne veut plus de ces guerres civiles qui ne profitent qu'au bourreau. On demande des lois qui protègent l'ouvrier et qui lui permettent de se mouvoir dans le monde économique et d'arriver au salaire plein.

C'est un devoir pour l'Etat de fournir du travail aux ouvriers dans un moment de crise pour venir en aide à ceux qui souffrent.

Le programme de l'Extrême-Gauche, dans la situation actuelle, est bien simple, c'est de donner du travail aux travailleurs innocents et d'étudier toutes les questions sociales.

La clôture est prononcée.

M. Jules Ferry : Le gouvernement se rallie à l'ordre du jour de MM. Bouvier et Roger, portant :

« La Chambre, résolue à poursuivre l'œuvre de réforme qu'elle a entreprise et à continuer l'examen des propositions tendant à améliorer les conditions du travail en France, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour de MM. Rouvier et Roger est adopté.

La Chambre, consultée, accorde la priorité au projet de résolution de M. Clémenceau, tendant à la nomination d'une commission d'enquête de quarante-quatre membres, qui est adoptée par 254 voix contre 249.

Séance lundi.

six mois, il y a dix ans, sous la Terreur, alors que je me cachai dans les Vosges, avant de passer en Allemagne...

Ces mots renfermaient-ils un sens particulier ? On l'aurait supposé à la façon dont ils étaient accentués. En parlant, le gentilhomme observait son compagnon du coin de l'œil et cherchait, évidemment, à saisir, à leur reflet sur le visage, quelles idées pouvaient germer dans le cerveau du militaire, quels sentiments devaient agiter son cœur...

— Il demeure calme, pensait-il, que signifie... ? Denise aurait-elle gardé notre secret ?... Son frère ignorerait-il mon séjour aux Armoises et ce qui en est résulté ?

— De fait, les traits de Philippe Hattier dénotaient seulement une sorte d'extase. L'honnête soldat restait là, les bras ballants, la prunelle fixe, la bouche béante. On l'entendait murmurer :

— Ah ça ! voyons ! est-ce que je rêve ? Ma cervelle bat la chamade. On dirait qu'un boulet de trente-six m'a tapé sur la colloquinte...

— Oui, poursuivit-il à part lui, voilà le front hautain, hardi, de notre ancien seigneur ! Voilà le regard doux et bon de la châtelaine. Le rejeton rappelle le vieil arbre. J'aurais dû le reconnaître plus tôt...

Il se découvrit avec respect. Une larme sillonnait le hâle de sa joue... — Je vous salue, monsieur le marquis des Armoises, dit-il d'une voix lente et grave. Le ciel vous bénisse et vous aide ! Pour moi, je le remercie du fond de l'âme de m'avoir fait retrouver dans le même individu mon généreux adversaire de Dawendorff, et le fils des bienfaiteurs de

SÉNAT

Séance du 2 février 1884.

Suite de la discussion du projet sur les syndicats professionnels.

M. Allou combat l'article 5 qui dit-il, formerait une exception dangereuse pour les ouvriers eux-mêmes. En entrant dans ces sociétés, l'ouvrier aliène sa liberté. L'orateur s'attache ensuite à réfuter l'argumentation de M. Tolain et dit qu'à des moments donnés les syndicats s'occuperont de questions sociales.

M. Waldeck-Rousseau parle en faveur de l'article 5 qui dit-il, ne saurait avoir les conséquences prévues par M. Allou, qui exagère les dangers. Après une réplique de M. Allou, l'article 5 est repoussé par 136 voix contre 117.

Les sept premiers paragraphes de l'article 9 sont adoptés.

Un amendement de M. Marcel Berthe est repoussé et l'article 6 est adopté.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

Informations

LE COMTE DE PARIS.

Le comte de Paris sera de retour à Paris cette semaine.

Le chef de la Maison de Bourbon n'a eu qu'à se louer des marques de sympathie pour la France, que sa présence a provoquées en Espagne.

LA SANTÉ DE M. ROUHER.

Le grand avocat de l'Empire, M. Eugène Rouher, est mort samedi soir.

Il succomba à une paralysie générale qui, depuis quelques mois, avait gravement altéré ses facultés.

— Dimanche, a eu lieu, un meeting des chiffonniers, dans la salle de la Boule Noire. Un ordre du jour demandant le retrait de l'arrêté préfectoral et une indemnité pour le chômage imposé a été adopté.

Le citoyen Joffrin, a été traité de faux ouvrier, de vendu, de mouchard, d'entretenu par un comité électoral, et a été violemment expulsé de la réunion.

— Un télégramme officiel de la Nouvelle-Calédonie, annonce que dans la première quinzaine de septembre, un jeune français nommé Thomas Ferry, fils d'un surveillant employé dans une station de Coprah à Aoba, a été tué et mangé par les habitants de cette île.

Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, a expédié immédiatement sur les lieux, l'amiral Bruat commandé par le lieutenant Varmais-Bénier.

Cet officier a ramené à Nouméa des otages appartenant à la tribu dans laquelle le crime a été commis.

— Le général Millot, est arrivé à Saigon le 1er février.

— Le conseil des ministres tenu lundi à l'Élysée, a été très court, M. Waldeck-Rousseau, n'assista pas à la délibération qui était achevée à dix heures un quart.

On s'est de nouveau occupé de la préparation du budget pour l'exercice 1885. Aucune résolution n'a été prise.

— Les journaux étrangers constatent jusqu'à quel point ont souffert de l'ouragan de les derniers jours, les communications télégraphiques, ces poteaux ont été brisés sur la plupart des lignes et les dépêches ont dû subir des retards considérables.

En France et en Allemagne, les seuls pays dotés

ma famille.

Il ajouta avec une rondeur brusque et gaie :

— Comme ça, sacrodioux ! je ne serai pas obligé de me couper en deux pour me dévouer, cœur et sang, à mon sauveur et à mon maître.

Il n'y avait pas à s'y méprendre : la joie de cette simple et franche nature était sans mélange et sans réserve.

Un soupir de soulagement souleva la poitrine de l'émigré, et cette action de grâce s'étouffa sur ses lèvres :

— Dieu soit loué ! Il ne sait rien ! j'arriverai à temps !...

Dans la cuisine, maître Renaudot et Coliche achevaient de vider la fine bouteille qu'ils devaient à la générosité de Philippe Hattier. Les maritornes jacassaient. L'une d'elles qui, en tournant autour des deux convives, avait ramassé ça et là les bribes de la conversation, confiait ce secret à sa compagne :

— Le maigriot est un marquis. Pourtant c'est lui qui mange le moins. C'est cocasse, tout de même, la Micheline : un seigneur, ça devrait avoir plus d'appétit que le pauvre monde, puisque ça possède davantage les moyens de le satisfaire.

La Micheline haussa les épaules, pinça le bec et répondit :

— Une grenouille écorchée, ça marquis ! Le militaire, à la bonne heure ! Un paroissien qu'est bâti comme les tours Saint-Nicolas, tout pierres de taille et bois de charpente, et susceptible de flanquer de fameuses raclées à une femme !

d'un réseau souterrain, les communications ont pu être assurées malgré la tempête sur toute l'étendue du réseau, alors que les lignes aériennes ne peuvent plus fonctionner.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

ASSOCIATION AMICALE

DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE CAHORS

Réunion générale et Banquet du 3 février 1884

La première réunion générale des anciens élèves du Lycée de Cahors a eu lieu dimanche. Après une courte séance, dans laquelle M. le trésorier a fait connaître la situation financière et où l'on a procédé au remplacement des cinq membres sortants de la Commission, on s'est donné rendez-vous pour le banquet du soir.

Cinquante-six membres étaient réunis à six heures et demie au Palais National, devant une table somptueusement dressée, et bientôt s'engageait une conversation animée, cordiale, aimable, qui n'a cessé qu'au dernier choc des verres.

M. le président Lurguie avait à ses côtés MM. l'Inspecteur d'Académie et le Proviseur du Lycée; M. Tarayre, colonel en retraite, était à la droite de M. le docteur Caviole, vice président de la Société, qui avait à sa gauche, M. Pouget, ancien directeur des Tabacs. Puis venaient plusieurs générations d'élèves, et chacun retrouvant un camarade, se nourrissait de vieux souvenirs plus encore que des douceurs du festin.

Mais arrivons vite au moment le plus brillant de la soirée, aux toasts, dont plusieurs ont été d'excellents discours et que nous nous empressons de reproduire, pour bien montrer à tous l'esprit de fraternité et de solidarité qui, seul, anime cette association, absolument en dehors de toute idée politique.

C'est au milieu d'un silence profond, entrecoupé de fréquents applaudissements, que M. le président Lurguie a pris le premier la parole.

M. le Proviseur a répondu à cette brillante allocution par des paroles qui caractérisent bien l'universitaire fervent et l'administrateur d'élite, dont le passage à Cahors aura été un bienfait pour le Lycée.

M. Cambres, avocat du barreau de Cahors, président du Conseil général, a fait, avec toutes les séductions de son esprit, l'éloge de M. le Président de l'association.

M. Pouget, avocat, a bu à la fraternité, à la solidarité, à la jeunesse éternelle des cœurs.

M. Valette a tressé pieusement une couronne de fleurs de rhétorique et l'a déposée aux pieds de l'alma Mater et de ses repré-

L'aubergiste, de son côté, déclarait au conducteur :

— J'avais flairé le personnage de qualité... On a du nez, Dieu merci... Vous comprenez, quand on a couloyé, sous des lambris princiers, la fine fleur de la noblesse...

Coliche opina du bonnet. Ensuite il lampa la dernière goutte de son verre, et, claquant de la langue :

— Pour du chenu, c'est du chenu. Un vrai gilet de velours sur l'estomac... N'empêche que voici l'instant de démarrer. Je m'en vas quérir mes poulets d'Inde.

Dans l'écurie, autour des poulets d'Inde que l'on venait de bouchonner, on s'occupait pareillement de l'émigré et de son compagnon.

— C'est un pays ensorcelé, affirmait l'un des palefreniers. Pas un des voyageurs n'en revient. Censément, comme si le diable trouait le terrain d'un coup de griffe et vous les happait par la jambe pour les tirer dans sa marmite...

Un second appuya :

— L'enfer bout là-dessous, mes enfants, comme sous Bains, Bourbonne et Plombières. Des sources d'eau salée, est-ce que c'est catholique ? On prétend qu'elles guérissent un tas de maladies ; moi, m'est avis que leur méchant goût d'amertume résulte des chrétiens qui se sont laissés choir dedans et qui s'y sont fondus jusqu'aux bouts de guêtres.

Le gars faisait allusion aux sources d'eaux minérales de Contrexéville et de Vittel, qui attirent aujourd'hui dans ces deux localités voisines l'une de l'autre, toute une affluence de buveurs.

sentants. — M. Sirech a porté un toast à celui qui a eu l'idée première de cette association, M. Lascoux, médecin à Souillac.

— M. Cluzels, un des maires de 1839, a souhaité le développement rapide de l'œuvre et promis de rapporter aux camarades absents du Lot-et-Garonne, la délicieuse impression que lui cause cette réunion. — Un membre a bu au trésorier de la Société, au Maire de Cahors, qui dirige avec tant de zèle, de fermeté et d'intelligence les intérêts de la cité.

Un dernier toast restait à porter : à l'hôtelier. M. le Président s'en est chargé, nous n'avons pas besoin de dire avec quel propos.

Il était 10 heures 1/2 lorsqu'on a quitté l'hôtel, et chacun, réchauffé au contact des condisciples d'autrefois, se sentait reporté avec délice, vers le jeune temps des luttes pacifiques et des illusions. Certes, ce plaisir seul légitimerait l'existence d'associations pareilles ; mais il est dominé par la pensée que l'on peut rendre quelques services autour de soi, parmi ce jeune monde d'étudiants qui nous suit ; et cette pensée fait du bien.

Nous étions 56 au banquet de dimanche ; nous serons sûrement 200 l'an prochain.

DISCOURS DE M. LURGUIE, PRÉSIDENT.

Messieurs et chers Camarades,

Ce fut assurément une inspiration des plus heureuses que celle qui présidait, il y a près de trois ans, aux premiers efforts faits pour constituer sur des bases solides notre Association.

Les liens d'amitié qui se nouent sur les bancs du collège sont les plus durables qu'il nous soit donné de former au cours de la vie. L'éloignement, le temps qui s'écoule, ne peuvent rien sur eux. L'âge mûr, la vieillesse même, les retrouvent au fond du cœur aussi puissants qu'aux jours heureux de la vingtième année.

Aussi le titre de camarade est-il le mot magique devant lequel s'abaissent toutes les barrières et qui nous assure partout et toujours, de la part de ceux auprès desquels il peut être invoqué, le plus cordial et le plus sympathique accueil.

Il y a dans ce sentiment intime et profond une force précieuse qu'il importait de mettre en valeur ; c'est pour cela que nous nous sommes réunis. Grouper toutes les bonnes volontés éparses, combiner leurs efforts et leur assigner une tâche précise ; encourager, soutenir, soulager ; — substituer à l'action dissolvante d'un individualisme étroit, le levier puissant de la solidarité ; — river l'un à l'autre les anneaux de la chaîne qui relie, entre-elles les générations qui se pressent ; — Tel est le but que nous avons poursuivi. — Ce but, nous pouvons dire qu'il fut atteint le jour où nos anciens, répondant à notre appel, apportèrent à notre Société naissante le concours de leur expérience et le prestige que donnent une situation brillante, une longue carrière honorablement parcourue. Qu'ils reçoivent nos remerciements.

Messieurs, nous avons voulu fonder une œuvre sérieuse et utile ; et ce côté du problème nous le traitons tout-à-l'heure dans notre première assemblée générale, avec toute la gravité qu'il comporte.

Nous avons voulu aussi nous ménager pour chaque année une occasion nouvelle de retrou-

Celui qui avait parlé le premier reprit :

— Le muscadin de ce matin paraît calé. Sa valise pèse lourd. Gageons qu'elle contient autre chose qu'une paire de chemises de rechange...

— En ce cas, fit un troisième, que le curé de Mattincourt lui vienne en assistance ! Sa peau vaut moins cher que la nôtre. Le diable est un malin, il ne s'attaque qu'aux gens riches...

— Oui, mais il y a des pistolets dans les poches du manteau bouclé sur la valise : des crucifix à ressorts pour l'exorciser, ton malin...

Ces phrases se croisèrent :

— Le marchand de bœufs de Haguenau, qui a passé par ici en floréal, en avait, lui aussi des pistolets...

— Et toute la justice d'Epinal n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu...

— D'ailleurs, le patron a prévenu le muscadin...

— S'il s'entête, tant pis pour lui...

— Après tout, ça le regarde.

Et l'on conclut à l'unisson :

— Le bienheureux Fourrier l'assiste !

Les paysans de cette partie des Vosges ont une dévotion toute particulière pour le bienheureux P. Fourrier, curé de Mattincourt, près de Mirecourt, canonisé, en raison de sa piété et de ses bonnes œuvres, vers la fin du siècle dernier.

Sur le banc, au bas de la fenêtre de la salle à manger, le mendiant dormait toujours. A table, on en était au coup de l'étrier. Le gentilhomme semblait maintenant tout rasséréné et tout à l'aise.

ver les douces émotions et les épanchements de l'intimité. Nous avons donc organisé cette fête modeste où la gaieté tient la placée du luxe et dont la joie commune fait le principal charme et le plus grand attrait.

C'est la fête du souvenir ; aussi trouverez-vous à propos que les premières paroles de celui auquel est dévolu l'insigne honneur de la présider, soient pour adresser en votre nom un salut à ceux qui sont au loin, et un adieu à ceux qui ne sont plus.

Par une amère et cruelle ironie, la destinée a voulu que le premier de ceux pour qui nous devons faire entendre les suprêmes regrets, fut celui que tout désignait pour prendre sous son haut et brillant patronage, notre jeune association.

J'ai nommé Gambetta. — Cet honneur, il l'aurait accepté avec joie, si le temps le lui eût permis — et peut-être, que dis-je, certainement quelque jour il serait venu s'asseoir simplement au milieu de nous et célébrer dans une improvisation familière et touchante les bienfaits et le charme de l'amitié.

C'est qu'en effet, les souvenirs de la première jeunesse lui tenaient étroitement au cœur. Aussi lorsqu'il revint après une longue absence, sa première visite fut-elle pour notre vieux Lycée, cette antique Maison où s'étaient écoulées ses premières années.

Il revit avec bonheur ces vieilles murailles qui avaient abrité les jeux bruyants de son enfance et reproduit l'écho de ses vives saillies.

Les enfants lui furent présentés. Il leur parla longtemps avec cet affectueux abandon dont il avait le secret. Travaillez, leur disait-il, et il ajoutait avec une grâce parfaite : « Faites mieux que je ne faisais moi-même à votre âge. »

Il travaillait pourtant, mais à sa manière et suivant le gré de son caprice ou les fantaisies de son imagination. Son esprit curieux, impatient d'apprendre, avide de connaître, se portait sur tout, effleurant tous les sujets pour ne s'arrêter qu'à celui qui faisait l'objet de sa prédilection.

Je le vois encore à la longue étude du soir bacler au plus vite le devoir du lendemain pour se livrer avec ardeur au travail favori et passer des heures entières à traduire du grec, à lire ouvert, dans les auteurs qu'on mettait alors entre nos mains ; allant, suivant le goût du jour, des classiques aux pères de l'Eglise, de l'Iliade aux homélies.

Malgré son insouciance des résultats immédiats, ses facultés merveilleuses le poussaient en dépit de tout, et presque malgré lui, vers le premier rang ; mais il ne l'atteignait pas toujours. J'aperçois ici son vainqueur du prix d'honneur, et je me félicite de pouvoir, à trente ans de distance, lui rappeler les applaudissements qui accueillirent la proclamation de son succès. Gambetta, lui aussi applaudissait ; car ce noble cœur, cette généreuse nature se réjouit toujours du succès d'un ami. — D'ailleurs, ne savait-il pas que pour être le premier, il lui suffisait de le vouloir ?

L'année suivante, c'était lui qui recevait la couronne du concours académique.

Le moment était venu de prendre une carrière. Le choix est parfois difficile ; mais il est un moyen de sortir d'embarras, — c'est de faire son droit ; cela ne gêne rien, puis cela mène à tout et d'abord à Paris. — Gambetta fit son droit, il se jeta dans cette étude avec l'impétuosité de son tempérament méridional. Il s'éprit de cette science et il eut un moment pour elle l'engouement qu'il avait eu autrefois pour le grec ; son Digeste ne le quittait plus.

Le Digeste, Messieurs, vous le savez peut-être, c'est un bien gros livre : il renferme de fort belles choses, mais il ne se laisse pas facilement arracher ses secrets. Il exige le travail silencieux et solitaire, les patientes recherches, les longues méditations. Gambetta était

— Mon camarade, disait-il, j'espère vous revoir aux Armoises, où je vous précéderai demain. Nos pères s'estimaient et s'aimaient. Voulez-vous que nous fassions de même ?

— Si je le veux ! s'exclama Philippe Hattier avec l'expansion de la reconnaissance ; mais sacrodioux ! rien ne saurait me faire plus d'honneur et de plaisir. Désormais, Monsieur le marquis, c'est entre nous à la vie, à la mort.

Depuis qu'il savait parler au fils de son ancien maître, le militaire avait cessé d'employer la formule républicaine de citoyen.

L'émigré reprit :

— C'est convenu, je compte sur vous et je vous attends au château.

— Et vous ne m'attendrez pas longtemps, je vous en signe mon billet. Pas de danger que je m'embarlificote dans les feux de file à Epinal. L'histoire de recevoir la consigne de mes chefs et de présenter mes salamalecs aux gros bonnets du tribunal, — et je pique des deux embrasser ma Denise... A propos, vous savez, elle habite toujours la maisonnette du vieux — la petite maison du garde, — sur la lisière du parc, au bas de la côte... Ah ! mais, surtout, ne la prévenez pas de mon arrivée, hein, la chère fille !... Je serai si heureux de son étonnement et de sa joie quand elle me verra descendre de cheval, au seuil du modeste logis, avec mon nouvel uniforme et mes épaulettes de lieutenant !...

PAUL MAHALIN

(A suivre).

fait pour le mouvement, pour la lutte, pour la mêlée. Il le comprit, et bientôt le lourd volume surmené rentrait chez le bouquiniste, tandis que son maître passait les ponts et portait dans l'enceinte du Palais de justice son activité fiévreuse, ses espérances et ses ambitions.

Il avait trouvé sa voie. Au milieu de toutes ses ardeurs, il avait toujours eu une passion dominante, la parole. Certainement il avait su ce qu'il en coûtait quelquefois au collègue pour se livrer avec trop d'abandon à cette intempérance qui fut de tout temps le péché mignon des écoliers.

Il pensait en effet qu'il y a plus à apprendre en une heure de conversation avec un homme compétent, qu'en huit jours d'étude sur les livres les mieux faits. Sans aucun doute il avait raison, puisque ce procédé lui permettait de fixer et de classer sans désordre dans sa vaste mémoire cet ensemble de connaissances si nombreuses, si variées qui forment la riche réserve où il devait abondamment puiser dans les luttes oratoires de l'avenir.

Il se livrait aussi avec délices aux joies de l'improvisation. Sa verve intarissable, spirituelle et railleuse sans fiel, s'exerçait sur tous les sujets; ses traits portaient toujours sans jamais faire de blessure profonde; sa gaieté et sa belle humeur le faisaient rechercher. Nul n'était plus connu que lui au Palais, quoiqu'il n'eût pas encore plaidé.

En attendant les luttes solennelles de l'audience, il s'essayait aux débats moins retentissants de la grande conférence. Un jour il devait répondre à un jeune confrère plein de talent qui pour peindre la séduction trompeuse et funeste du jeu, avait, en terminant son discours élégant, évoqué l'image gracieuse des sirènes de l'antiquité.

Gambetta se leva et du doigt montrant son adversaire : On vous a parlé de sirènes, dit-il, — la sirène, elle est là. Ce trait dont la spontanéité relevait encore la grâce exquise, enleva les applaudissements unanimes de l'auditoire qui fut ravi d'avoir trouvé, pour ses propres sentiments, un si brillant et si délicat interprète.

Son admiration passionnée pour l'éloquence le mettait constamment sur les pas des grands maîtres; — il les suivait, s'attachait à eux, les étudiait, cherchant avec sa pénétration naturelle à deviner le secret de leur génie. — Non pas qu'il songeât à copier personne — son originalité était trop grande pour cela; mais il savait que si l'éloquence est un don, elle a besoin d'être fécondée par l'étude obstinée des modèles, pour arriver à son complet épanouissement.

Cette étude, il la poursuivait avec la tendresse d'un prédestiné, et il en consignait parfois les résultats dans une de ces petites feuilles dont la destinée éphémère est de recueillir les premières confidences de la jeunesse studieuse.

C'est là que parut le portrait de Lachaud, le grand avocat des causes criminelles; le style vif, chaud, coloré de cette étude en révélant un écrivain, laissait deviner l'enthousiasme de l'auteur pour le talent de son modèle. Le célèbre avocat fut touché d'un pareil hommage et conçut pour son jeune confrère une amitié qui devait survivre aux plus profonds dissentiments.

Cependant le temps n'était pas loin où les échos du palais devaient retentir de la foudroyante harangue dont l'éminent bâtonnier du barreau de Paris racontait au début de l'année à son jeune auditoire le prodigieux effet. Ce jour-là, dans l'essor d'une inspiration indignée, le grand orateur s'était révélé; il avait touché aux sommets qu'il n'est donné d'atteindre qu'aux maîtres de la parole.

Ici je m'arrête. A vouloir continuer il faudrait mettre le pied sur le terrain de l'histoire, et ce n'est ni le moment ni le lieu.

Certes, si la tâche n'était au dessus de mes forces, je serais peut-être tenté de vous dire cette page étonnante de notre histoire nationale : La France à défendre contre l'étranger; un régime politique à fonder. Un homme porté par des événements inouïs au faite de la puissance, et chargé des plus lourdes responsabilités; cet homme luttant au milieu de périls divers avec l'irrésistible ascendant du patriotisme, le plus pur, d'une honnêteté à toute épreuve et d'un désintéressement absolu. — Des revers noblement supportés; — d'éclatants succès obtenus par la seule puissance d'une haute raison et d'une éloquence enflammée. Voilà le cadre qu'il faudrait remplir et vous me suivriez avec un intérêt passionné, car jamais drame plus émouvant ne s'est déroulé sur une plus grande scène, devant l'imagination confondue.

favéurs que la fortune lui réserve, il est une chose à laquelle il attache encore un plus grand prix, c'est l'estime et l'affection des siens.

A ce moment, son attitude comme sa parole était empreintes d'une certaine mélancolie. Était-ce un pressentiment? La vapeur siffla, le train partit l'emportant loin de nous; nous ne devions plus le revoir.

Messieurs, l'année qui vient de finir a été cruelle pour nous. Ses coups redoublés ont porté sur les meilleurs. Après Gambetta, Edmond Béal; encore un noble cœur, une belle et riche nature qui disparaît.

Edmond Béal vit son enfance traversée par de terribles épreuves. Il était encore sur les bancs du collège, lorsqu'il fut violemment séparé de son père, le plus honnête et le meilleur des hommes, aveuglément frappé par la proscription. Cette grande douleur fut pour son âme virile le ressort qui poussa aux résolutions énergiques et fécondes. — Peu de temps après, son intelligence d'élite et son travail opiniâtre lui ouvrirent les portes de l'École polytechnique. Il fut heureux ce jour-là, car il parut à sa conscience froissée que c'était la revanche du droit sur l'injustice et la brutalité des faits.

Il était lieutenant du génie lorsqu'éclata la guerre d'Italie. Ce fut pour le jeune officier une heureuse épreuve. L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique, suivant la fameuse parole, n'était-ce pas en effet un de ces rêves généreux dont son enfance avait été bercée? La terre qu'on allait affranchir du joug de l'étranger n'était-elle pas la patrie de Manin et de Garibaldi, ces hommes dont les noms avaient été souvent murmurés à son oreille, et dont souvent aussi il avait entendu exalter le patriotisme et le courage? Il partit donc avec l'enthousiasme de ses 25 ans, impatient de voir réaliser la fameuse promesse du début. Peut-être fut-il déçu lorsqu'il apprit que le vainqueur renonçait à son premier dessein, et laissait aux mains du vaincu un lambeau de la terre italienne.

Edmond Béal avait ressenti dans les plaines de la Lombardie les ivresses de la victoire; il devait connaître aussi les douleurs de la défaite et les amertumes de la captivité; lorsque cette heure sombre sonna, il supporta noblement les disgrâces de la fortune, ainsi qu'il convenait à un soldat de cette armée héroïque, restée grande et digne des respects du monde au milieu de ses revers.

Au retour sur le sol de la patrie, une nouvelle épreuve l'attendait; il dut mettre son épée au service des lois méconnues et mises en péril par la plus coupable et la plus folle insurrection. Là, comme partout, il fit vaillamment son devoir, gémissant dans son cœur à la pensée que parmi les criminels qu'il fallait réduire et châtier, se trouvaient des français égarés.

Il avait largement payé sa dette; et lorsque l'heure semblait venue pour lui de recueillir la récompense de ses travaux, ce fut le repos qu'il demanda. Vivre loin du monde, au milieu des siens, c'était pour cette âme aussi simple que bonne, aussi modeste que dévouée, le suprême bonheur. Ce bonheur lui fut refusé.

Messieurs, j'ai peut-être épuisé déjà les trop courts moments que l'usage me donne et je n'ai point terminé cette triste revue des deuils que nous a légués l'année qui finit. Vous voulez cependant entendre prononcer dans cette solennité les noms de ceux que nous avons perdus. — Vous tenez à rendre à leur mémoire ce dernier et pieux hommage.

Ils sont hélas! bien nombreux : C'est Henri Cure, l'homme doux, simple et bon, — que son esprit aussi éclairé que conciliant, son caractère intègre et la dignité de sa vie, avaient désigné au choix de ses pairs pour les délicates et honorables fonctions de la magistrature consulaire.

Jacques d'Armagnac, le beau et élégant jeune homme dont nous aimions à serrer la main loyale et nous pouvions dire qu'il fut noble par le cœur autant que par la naissance.

Ganlayré, cet esprit si net et si droit, cette intelligence à la fois pratique et élevée, l'honnête homme, le cœur généreux, l'inoubliable ami des premiers jours; c'est enfin, si vous me permettez ce retour vers un passé plus lointain, l'excellent camarade, auquel nous ramène d'ailleurs le souvenir de Gambetta dont il fut l'ami dévoué, Augustin Miran, cette intelligence si fine, si prématurément fauchée.

Certes, toutes ces personnalités furent bien diverses; mais elles eurent un trait commun, le sentiment indélébile de l'honneur. Peut-on leur adresser un plus bel éloge, et n'est-il pas juste d'en reporter une part à cette noble maison, où — sous la direction de maîtres éminents et dévoués, pour lesquels notre reconnaissance loin de s'affaiblir, grandit chaque jour, — nous apprenions ensemble pour ne plus l'oublier que le devoir est la règle fondamentale de la vie.

Messieurs et chers Camarades, nous venons de mesurer l'étendue de nos pertes; songeons maintenant, s'il est possible, à les réparer. Il faut combler les vides tous les jours plus nombreux qui se font dans nos rangs. Il faut faire un appel pressant aux jeunes gens qui marchent sur nos pas et qui forment la précieuse réserve de l'avenir. Cet appel, ils l'entendent; peut-être pas aujourd'hui, mais certainement demain; aujourd'hui en effet, c'est l'heure de la confiance en soi, l'heure des impatiences juvéniles, et des espoirs sans fin; demain c'est la réalité entrevue, c'est la vie apportant la preuve que l'union est un bien et l'isolement un péril.

Ils viendront donc et nous les recevrons à bras ouverts, heureux de leur apprendre, que si, comme on le dit, tout passe en ce monde, les fleurs, les empires et les illusions, il est une chose qui reste et qui dure : — L'amitié.

DISCOURS DE M. BRÉHIER, PROVISEUR.

Messieurs, Je ne saurais saisir une occasion plus favorable pour vous remercier, au nom de vos jeunes camarades, de la marque d'intérêt que vous donnez à leurs études, en décernant chaque année deux prix aux élèves les plus méritants. C'est pour eux un précieux encouragement et une belle récompense proposée à leurs efforts; c'est un but bien digne de tenter leur ambition. Permettez-moi donc, Messieurs, d'être auprès de vous l'interprète de leur vive gratitude et de celle de tous leurs maîtres.

Vous êtes les aînés, vous vous intéressez aux plus jeunes; c'est ce qui a lieu dans une famille dont les membres sont unis par un sentiment de fraternelle solidarité. Ne formez-vous pas, en effet, la grande famille universitaire? Malgré la diversité des carrières que vous avez embrassées, malgré l'éloignement qui disperse les amis et les camarades, il existe entre vous tous un lien commun, puissant et indissoluble: vous êtes les anciens élèves du Lycée de Cahors.

Ce titre, Messieurs, vous pouvez le revendiquer avec orgueil. Quelle autre Maison, en effet, peut fournir de plus glorieuses annales? Où trouverait-on un sol plus fécond? Où pourrait-on montrer une plus riche moisson d'esprits distingués et d'hommes éminents? De quelque côté que je tourne mes regards; partout, dans l'administration de l'Etat, dans nos assemblées politiques, dans la magistrature, dans le barreau, dans l'armée, dans la médecine, dans les lettres, dans les sciences, dans l'industrie, dans le commerce — partout où il faut de l'intelligence, de l'activité et de hautes qualités morales — je retrouve, au premier rang, un enfant du Lycée de Cahors.

Et au-dessus de ces nombreuses illustrations, il en est une qui déjà appartient à l'histoire. Ce sera pour notre Lycée un éternel honneur d'avoir vu s'asseoir sur ses bancs celui dont le nom devait jeter plus tard un si brillant éclat. Lorsque au jour prochain de l'inauguration de sa statue, élevée en face du Lycée, le voile qui la recouvrait tombera tout-à-coup, et qu'à nos regards apparaîtront ses traits énergiques à jamais fixés par le bronze, ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que le rayonnement de sa gloire rejailira un peu sur la maison où s'est formé cet illustre élève.

Soyez donc fiers de votre Lycée et reconnaissez en lui le digne héritier de l'antique Université de Cahors.

Depuis que vous l'avez quitté, il n'a cessé de grandir et de prospérer. Bientôt ses murs deviendront trop étroits pour contenir tous vos jeunes successeurs.

Vous connaissez son glorieux passé; c'est à nous qui lui appartenait de lui préparer un avenir qui n'en soit pas indigne. Vos vieux maîtres, à la mémoire desquels vous avez donné ce soir plus d'un pieux souvenir, nous ont légué leur œuvre : à nous de la continuer.

Ils ne sont plus, leur esprit est toujours vivant, c'est l'esprit même de l'Université. Chez nous les hommes changent; mais ce qui subsiste à jamais, ce sont les traditions d'honneur, de loyauté et de justice; c'est l'idée du beau et du bien, et par-dessus tout, le sentiment de la Patrie.

Ces principes sont le fond même de l'éducation universitaire; ils sont impérissables, et tels vous les recueillez jadis de ceux qui nous précéderont dans cette noble carrière, tels nous les transmettrons à vos fils.

En terminant, je tiens à remercier notre honorable président et vous tous, Messieurs, de l'accueil sympathique que j'ai reçu au milieu de vous. Dans mon affection, je ne sépare pas le Lycée de cette Association qui le continue. Ici comme là-bas on peut compter sur mon dévouement.

Je bois à l'avenir du Lycée de Cahors et à la prospérité de l'Association amicale de ses anciens élèves. (Applaudissements prolongés.)

TOAST DE M. CAMBRES

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous demander la parole et bien que, dans une autre enceinte, vous ayez la bonté de me l'accorder souvent, je suis convaincu, connaissant votre modestie, que vous me la refuserez peut-être aujourd'hui si vous pouvez vous départir, un instant, de votre courtoisie habituelle.

Rassurez-vous, je n'en abuserai pas. Je veux simplement, au nom de tous nos camarades dont je crois être l'interprète fidèle, vous adresser des remerciements pour le zèle et pour le dévouement que vous avez apportés à l'organisation de notre œuvre et pour le magnifique discours que vous venez de prononcer.

Je veux vous dire en même temps que si notre association vit et si son existence est désormais assurée, elle le doit pour une bonne part au Président que, dès le début, elle a su se donner.

Il ne suffisait pas d'avoir la pensée de resserrer les liens de camaraderie qui doivent exister entre tous les élèves d'un même lycée. Nous reconnaissons tous l'utilité, la nécessité même de cette solidarité dont vous nous avez parlé en termes si éloquents. Mais il y avait une difficulté à vaincre. Il fallait prouver que cette association fonctionnerait et rendrait les services que nous en attendions et, le jour où elle vous a proclamé son Président, la preuve a été faite.

Notre nom, en effet, mon cher Camarade, et seul vous l'ignorez, signifie talent, indépendance et dévouement. Je vous propose, Messieurs, de porter un toast à notre Président et à notre excellent camarade Lurguie.

MAIRIE DE CAHORS.

Chaque samedi, de 2 heures à 4 heures du soir et jusqu'au 1^{er} août, le Contrôleur principal recevra, à la mairie de Cahors, les déclarations de notation foncière et les réclamations sur contribution directe.

On écrit de Bédier. Le 31 janvier dernier, vers une heure de l'après-midi, un incendie a consumé la maison de Baptiste Vialette, scieur de long, au village de Pech-Rougié, commune de Bédier.

Le feu a fait soudainement de tels progrès que la femme Vialette, a été brûlée vive dans la maison.

Par décision du 1^{er} février courant, M. le ministre de la justice et des cultes a accordé à la commune du Roc un secours de 2.000 fr. pour l'aider à payer la dépense d'agrandissement de l'église de Nadaillac.

Par arrêté du 12 janvier dernier, M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, a nommé receveur de 3^e classe à Gourdon, M. Vanlanbergh, précédemment receveur à Cloyes (Eure-et-Loir), en remplacement de M. Colrat, nommé receveur à Menton (Alpes Maritimes).

MOUVEMENT D'INSTITUTEURS

M. Tillet (Firmin), instituteur à St-Jean-Lespinasse est nommé à Gintrac.

M. Rouquié, instituteur à Gintrac, est nommé à St-Jean-Lespinasse.

Le frère Rodier est nommé instituteur adjoint à Lalbenque, en remplacement du sieur Tranchenee.

La sœur Souzrat, Berthe-Philomène, est nommée directrice de l'école enfantine de Cremps.

ÉCOLE MILITAIRE D'INFANTERIE (SOUS-OFFICIERS) Pour 1884, sont admis à subir les examens oraux :

17^e corps d'armée. — 7^e régiment de ligne : MM. Prachébois, adjudant; Soulet, adjudant.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX FONDÉE EN 1819

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE

M. SÉGUY, ancien principal clerc, chez M^e Talou, avoué, — Agent général de la Compagnie Française du PHÉNIX, à Cahors, a l'honneur d'informer les nombreux assurés de cette Compagnie, que les bureaux de l'Agence seront transférés, à dater du 5 FÉVRIER prochain, RUE SAINT-PIERRE, près la PLACE DES BOUCHERIES.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la société anonyme AGENCE HAVAS prévient Messieurs les Actionnaires qu'on a-compte de 15 francs sur le dividende de l'exercice 1883 (impôt à déduire) sera payé, à partir du 15 février prochain, contre le coupon numéro 9, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER ?

Prenez des Pastilles à la Sève de Pin au lactucarium et à la codéine de BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Ces pastilles, d'un goût très agréable, ont une grande supériorité sur toutes les préparations au goudron et sur tous les sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, maux de gorge, bronchites tant aiguës que chroniques et, en général toutes les maladies des voies respiratoires. — Franco 1 fr. 50 par la poste. — Se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt chez M. Alazard pharmacien.

Dernières Nouvelles

Voici le texte de la proclamation adressée aux troupes par l'amiral Courbet après la prise de Son-Tay :

« Soldats et marins. » « Les forts de Phu-Xa et la citadelle de Son-Tay sont désormais illustrés par votre vaillance. Vous avez vaincu un ennemi redoutable et montré une fois de plus au monde entier que la France peut toujours compter sur ses enfants. Soyez fiers de vos succès, ils annoncent la pacification du Tonkin. » An quartier général de Son-Tay, 17 décembre 1883.

Le Poitou a quitté Colombo (Ceylan), le 4 février, pour le Tonkin.

Bourse de Paris. Cours du 5 Février.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 77.00; Rente 4 1/2 p. %, 78.25; Rente 5 p. %, 107.20; Rente 5 p. %, 100.30

BIBLIOGRAPHIE

Un Appendice sur l'Alsace et la Lorraine, ces deux belles provinces qui, arrachées à la France par la force des armes, n'ont pas cessé d'en faire moralement partie intégrante, s'imposait comme une nécessité à l'auteur de LA FRANCE ILLUSTRÉE. La 110^e série du grand ouvrage de M. MALTE-BRUN contient le commencement de cet Appendice qui se prolongera dans les trois séries suivantes.

On y trouve d'abord des renseignements généraux du plus haut intérêt: Analyse du Traité de Francfort, nouvelle frontière, défense de la France sur les frontières du Nord-Est, division politique et administrative de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande; puis une étude spéciale sur la Haute-Alsace: limites, superficie, relief du sol, hydrographie, voies ferrées, climat, productions naturelles, industrie agricole, manufacturière et commerciale, histoire, notices sur les localités les plus remarquables, documents statistiques. Outre une carte de la Haute-Alsace quatre gravures ornent cette série: une vue de Colmar, hors texte et dans le texte des vues de Mulhouse, de l'Eglise de Thann, de Murbach et du ballon des Vosges.

Nous recommandons d'une façon toute spéciale cette nouvelle publication.

La VIE MILITAIRE a eu la bonne fortune de réunir un groupe de jeunes dessinateurs d'une originalité et d'une verve inépuisables, comme MM. H. Pille, Willette, Caran d'Ache, Lunel, Jeannot, Turret-Bogret, H. Som, L. Couturier, E. Champéron, etc., etc. Tous les types militaires, toutes les cir-

constances si diverses et si multiples de la vie du soldat sont retracés sous une forme qui nous a paru tout à fait attrayante et nouvelle.

Le texte, où les choses mondaines tiennent une grande place, est animé du même esprit vif, piquant, essentiellement moderne. La série des Maizeroy, intitulée « Au Régiment », a le plus grand succès. Nous n'hésitons pas à signaler cette publication essentiellement artistique qui dès ses débuts a pris rangs à la tête de nos journaux illustrés.

Des conditions spéciales sont faites à MM. les officiers de l'active, de la réserve, de la territoriale ainsi qu'à MM. les officiers en retraite qui s'abonnent directement, sans passer par l'intermédiaire des courtiers.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

LA VIE MILITAIRE, Journal illustré de l'armée. — Sommaire du numéro 5 (3 février 1884). — Texte: L'épée d'Iéna, De Ghérard. — Courrier de Paris, Valréas. — Pendu et pendu, René Maizeroy. — Dans la Chambre, Polarsson. — Cavaliers français, Etendard. — Chiffons, Brézette. — En Bourse, Banknote. — Dessins: L'épée d'Iéna, Caran d'Ache. — Aux prises avec trois anarchistes, Caran d'Ache. — En observation, L. Couturier. — La Sortie, d'H. — Croquis marges et lettres de Caran d'Ache, Lunel, Turret-Bogret, etc. — Bureaux 4, Cité Rougemont à Paris.

SCIENCE ET NATURE. Sommaire du numéro 10 (31 janvier 1884). — Texte: Le Japon, conditions et caractères des habitants japonais à Tokio, par le Dr C. Remy. — Le phosphate de chaux, par E. Nivoit. — Les maladies des céréales, la rouille, le charbon et la carie, par le Dr Lucien Gautier (de Marners). — Les pêcheries de Martigués en Pro-

vence, par L. Seigle. — Philosophie des sciences, par Claude Bernard. — Accidents dans les laboratoires de chimie, par A. Heniger. — La tempête du 26-27 janvier, par Alfred Angot. — A travers la science. — Jeux et récréations scientifiques. — Chronique. — Gravures: Le Foudji-Yama, illustration par C. Remy et Kohl. — Une habitation japonaise, illustration par P. Poirson, C. Remy et L. Chapon. — Plan d'une pêcherie, Canal de Berre, Bordigue de Caronte. — Le Charbon des céréales, illustration par le Dr L. Gautier. — Pont de fourchettes. Bureaux à librairie J.-B. Baillière et Fils, 13, rue Hautefeuille, à Paris.

LA NATURE, sommaire, du 2 février 1884. — Le tephéragé: E. Hospitalier. — Correspondance: Soudure électrique et avertisseurs de niveau: G. Bénard. — Explorations sous-marines. — Voyage du « Talisman » (Suite): H. Filhol. — Le Tigre: E. Oustalet. — Bibliographie. — Les progrès de l'éclairage électrique: G. Tissandier. — Chronique — Académie des Sciences: séance du 28 janvier 1884: S. Meunier. — Petit injecteur à gaz pour souffler des bulles de savon: Charles-Albert X... — Supplément: Boîte aux lettres. — Bulletin météorologique. — Sociétés savantes. — Communications diverses. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. Journal universel d'Électricité. — Bureaux 51 rue Vivienne, Paris. — Sommaire du numéro du 2 février 1884. — Appareil électrique pour la lecture des aveugles; Th. du Moncel. — Le mesureur d'énergie de Siemens; Marcel Deprez. — Théorie des machines dynamo-électriques; R. Clausius. — Application de l'électricité à la manœuvre des chemins de fer (2^e article); M. Cossmann. — Revue de l'Exposition de Vienne; Aug. Guerout. — De la répartition de la lumière dans une installation d'éclairage élec-

trique (2^e article); P. Clémenceau. — Un point de l'histoire de la télégraphie: les travaux de Francisco Salva; P. Browne. — Sur la force électromotrice du zinc et du cadmium amalgamés, par M. Robb. — Nouvelle méthode pour déterminer l'inclinaison magnétique avec la boussole à induction, par M. Wild. — Traitement des minerais d'or et d'argent, par action combinée de l'électricité et du mercure, par M. Larroque. — Faits divers.

REVUE SCIENTIFIQUE. Sommaire du numéro 5 (2 février 1884). — Nos intérêts dans l'Indo-Chine. — Histoire de la philosophie chez les médecins, par M. A. Bertrand. — L'hybridité par M. Mathias Duval. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 5 (2 février 1884). — Ma jeunesse; mes trois mouvements religieux; mon baptême, par Michélet. — Les compensations; I. D'après le peuple et les moralistes, par M. Francisque Bouillier (de l'Institut). — Le comte Xavier (seconde et dernière partie), par Henry Gréville. — Espagne et Portugal; Grenade, par M. Louis Ulbach. — Hœndel, par Léo Quesnel. — Causerie littéraire. — Bulletin.

Bureau des Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

AVIS.

M. Audouard, chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il a transféré son cabinet au Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs, où il sera du 1^{er} au 5 de chaque mois.

VIGNES AMÉRICAINES CHÊNES TRUFFIERS
PÉPINIÈRES SÉGUELA
Près le Pont Valentré, à Cahors

M. SÉGUELA a l'honneur d'offrir à ses clients des boutures de Riparias tomenteux et glabres premier choix, au prix de 3 francs le cent; ces boutures proviennent de ses pépinières de l'Angle et sont acclimatées à nos terrains. — Il a, comme par le passé, un très beau choix d'arbres fruitiers et d'agrément, et entre autres une grande quantité de pruniers d'Agen, qu'il livre à 50 francs le cent.

NOTA. — L'Établissement ci-devant près l'Hospice, a été transféré près le Pont Valentré.

VIGNES AMÉRICAINES
MASSOU

Viticulteur à PENNE (Lot-et-Garonne)

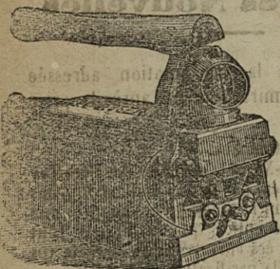
PRIX POUR 1883-84

BOUTURES	Routures.		Bacines.		PRODUCTEURS DIRECTS	BOUTURES	Routures.		Bacines.	
	le cent.	le cent.	le cent.	le cent.			le cent.	le cent.		
Riparia tomenteux.	3 ⁵⁰	10	Jacquez	2 ⁵⁰	12	Herbemont	3	50	18	
Riparia (Glabre)	2	50	8	Cunningham	2	10	30	10		
Solonis	2	50	8	Noha	8	30	10	10		
Viala	2	50	8	Elvira	4	15	10	10		
York Madeira	2	7	1	Othelo	40	100	10	10		
Clinton	2	25	1	Triumph	100	100	10	10		
Taylor	2	75	1	Autuchon	10	10	10	10		
Aminia	10	10	1	Sénasqué	20	10	10	10		
Montefiore	250	10	1							

Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

On fournit des racines RIPARIA, SOLONIS ou VIALA et on se charge de la greffe sur place, la seconde année au prix de 15 francs le cent, moitié prix à la livraison et le restant lorsqu'il y aura une reprise de greffes de 85 pour cent.

Si on veut planter des boutures, 10 fr. le cent, payables: le quart à la livraison et le restant aux mêmes conditions. — Acceptation, pas moins de dix mille.



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze
Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ
UN GRAND HOTEL
Bien situé, à PÉRIGUEUX
Facilités de paiement. S'adresser pour tous renseignements au bureau du Journal.

LOTÉRIE

DES
ARTS DÉCORATIFS
DERNIER TIRAGE

LE
31 Juillet prochain
DIX GROS LOTS

Un Lot de:
500.000 F.

Un Lot de 200.000 Fr.
4 lots de 100.000 fr.
4 lots de 50.000 —
8 lots de 25.000 —
20 lots de 10.000 —
100 lots de 1.000 —
400 lots de 500 —

Au total 538 lots formant
DEUX MILLIONS
PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champ de Mars, Paris

DES BOISSONS GAZEUSES
Guide Manuel du Fabricant

Volume illustré de 80 planches, indispensable aux personnes qui veulent s'occuper de cette lucrative industrie. — Chez tous les Libraires et chez l'auteur
HERMANN-LACHAPPELLE, J. BOULET & C^{ie}, Succrs, 31, Rue Boinod, Paris (anciennement 144, rue de Valenciennes).
PRIX: 5 FRANCS.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

PILULES HYGIÉNIQUES

dépuratives, stimulantes, purgatives, antigelieuses et vermifuges. Seules capables d'activer, en régularisant la circulation du sang, Populaires par des milliers de guérisons. Remède infatigable contre: constipation, migraines, congestions, douleurs de reins, rhumatismes, hémorroïdes, inflammation du foie et des intestins, maux d'estomac, digestions pénibles, fluxus blancs, règles difficiles, langueur, anémie, oppression, maladies de cœur, elles sont le purgatif le plus doux, le plus économique, et qui, sans interrompre les occupations, convient le mieux aux personnes de vie sédentaire comme de vie active. France: 3^{fr}; Étranger: 4^{fr}; contre mandat. — Ph^o **COCARDAS, CHOISY-LE-ROI (Seine)**, Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBAREU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. -J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 13 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.